



Syndicat National
du Commerce de Détail
et de la Distribution



VOTRE CONTACT

SABRINA IDIR

Déléguée Syndicale

06 24 06 17 50

Sabrina.idir.cfecgc.com



www.cfecgc-sncdd.org

facebook
SNCDD CFE-CGC

NAO 2019

Chers collègues,

Veillez trouver, ci-dessous les revendications CFE-CGC présentées à la direction dans le cadre des Négociations Annuelle Obligatoire le 10 janvier 2019.

- Versement d'une prime « Macron » défiscalisée de **1000 euros** pour l'ensemble des salariés éligibles.
- Augmentation générale des salaires de **2,5%**.
- Mise en place d'une **prime d'ancienneté mensuelle** pour les CADRES ou **création de grilles prenant en compte l'ancienneté**.
- Attribution de **5 jours de RTT** pour l'ensemble des cadres forfait heures ; en plus des 5 repos annuels.
- Revalorisation **du salaire des ADJOINTS MAGASINS de 100 euros Net minimum** en plus de l'augmentation générale.
- **Prime d'ancienneté pour les agents maitrises** dès la seconde année **et non à partir de 3 ans**.
- **Remise de 30 %** sur les repas pris en magasin ou au siège pour tous les salariés.
- Revalorisation des indemnités kilométrique **de 0,37 cts à 0,50 cts le kilomètre**.

*Parce que la voix de l'encadrement mérite, elle aussi,
d'être entendue*

Parce qu'ensemble tout devient possible...



Faites comme nous, rejoignez la CFE-CGC